

## OUVERTURE DU NOUVEAU PÔLE ENFANCE JEUDI 17 JANVIER 2019



Chers parents,

La Municipalité a le plaisir de vous informer que les services du **Pôle Enfance, Accueil PériScolaire et Centre de Loisirs**, emménageront dans leurs **nouveaux locaux**, situés 3 bis rue Govilon, **le jeudi 17 janvier 2019**.

Pour y accéder, vous devrez :

- . **Emprunter le portail principal de l'école Françoise DOLTO,**
- . **Vous diriger vers l'entrée située à gauche du bâtiment.**

Les coordonnées téléphoniques et électroniques resteront inchangées.

Les horaires d'ouverture, les procédures d'inscriptions et de pointage des enfants ne seront pas modifiés.

**L'équipe d'animation vous accueillera dans ces nouveaux locaux le jeudi 17 Janvier à partir de 07h15.**

Merci de bien vouloir continuer à respecter les règles de fonctionnement et de sécurité mises en place auparavant.

Espérant que les enfants apprécieront ces nouveaux équipements, la Municipalité vous souhaite une belle et heureuse année 2019.

**Caroline GERGAUD**  
Adjointe au Maire en charge de l'Accueil PériScolaire

**Sylvie HERVY**  
Adjointe au Maire en charge du Centre de Loisirs



**Mairie de Missillac**

6 rue de la Fontaine Saint-Jean • 44780 Missillac • Tél. 02 40 88 31 09 • Fax. 02 40 19 32 02

Courriel : [mairie@missillac.fr](mailto:mairie@missillac.fr) • Site internet : [www.missillac.fr](http://www.missillac.fr)